

MISE EN CONTEXTE

Cette brochure est une initiative du SPPM(CSQ) afin de mieux faire connaître les services des professionnels qui œuvrent au sein des commissions scolaires.

Le Syndicat est un ardent défenseur de la multidisciplinarité au sein du personnel de l'école. C'est la complémentarité de chacun (enseignantes, enseignants, parents, personnel de soutien, personnel professionnel et directions) qui offre les meilleures chances de réussite pour l'élève. Chacun des intervenantes et intervenants y joue un rôle essentiel.

Toutefois, nous observons depuis plusieurs années un déséquilibre structurel car l'ajout de services professionnels a été négligé dans plusieurs commissions scolaires.

Pourtant, les professionnelles et professionnels des services complémentaires sont des acteurs essentiels de l'accompagnement, tant au niveau de la prévention que des mesures universelles, ciblées et spécifiques.

Comme spécialistes, ils proposent la mise en place de pratiques et d'interventions efficaces reconnues par la recherche permettant d'agir sur les difficultés et de répondre aux besoins de l'élève. Cela crée un environnement où les recours aux mesures d'encadrement deviennent moins nécessaires, car les problématiques, leur récurrence et leurs répercussions en sont considérablement atténuées.

Le SPPM(CSQ) représente environ 900 professionnelles et professionnels de l'éducation en Montérégie répartis dans cinq commissions scolaires (CSDGS, CSDHR, CSMV, CSP et CSVT).



*Syndicat des Professionnelles et Professionnels
de la Montérégie (CSQ)*

7500, Chemin Chambly
Saint-Hubert, QC J3Y 3S6
450.462.2581 poste 119
sppmcsq.ca
sppm@lacsq.org



LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS D'ORIENTATION



QU'EST-CE QUE L'ORIENTATION ?

La conseillère ou le conseiller en orientation sont des spécialistes de la relation individu-travail. Dans le milieu scolaire, ils accompagnent les jeunes et les adultes afin de leur permettre d'effectuer des choix personnels et professionnels adaptés à leurs caractéristiques individuelles et à leur environnement, et ce tout au long de leur parcours.

Les principales problématiques touchées par ce service sont : l'identification de ses caractéristiques personnelles pour un individu, l'exploration du monde scolaire et du marché du travail, les difficultés à choisir, les difficultés à se fixer un objectif scolaire, les difficultés à accepter ses limites sur le plan scolaire ou personnel, atténuer l'anxiété face à des choix et la méconnaissance des différents parcours scolaires pouvant s'offrir à un individu.

C'est un des rares services professionnels pour lequel l'accès devrait être rendu possible à l'ensemble de la clientèle scolaire (universalité).

Pour exercer cette profession, il faut être membre de l'Ordre des Conseillers et Conseillères d'orientation du Québec. On y est admis lorsqu'on détient une maîtrise en orientation, le plus souvent obtenue, suite à un baccalauréat en information scolaire et professionnelle ou en développement de carrière. Certains actes professionnels leur sont réservés comme évaluer un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation dans le cadre d'un plan d'intervention.

SES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

- ◆ Elle ou il aide les jeunes et leurs parents à mieux comprendre le système scolaire et le monde du travail. Il peut s'agir d'activités (ex : salons de l'emploi), de formules de consultation sans rendez-vous, de tournées de classes sur différents thèmes ou de visites (Journées portes-ouvertes de centres de formation professionnelle ou de Cégep) avec les élèves.
- ◆ Elle ou il offre des entrevues de « counseling » individuel ou en petits groupes pour les jeunes ou les adultes ayant besoin d'être guidés par rapport à des choix, des décisions en lien avec leur choix scolaire ou professionnel (besoin distinctif).
- ◆ Elle ou il répond aux clientèles avec des besoins particuliers, par exemple des troubles d'apprentissage, des troubles envahissants du développement ou des troubles anxieux en personnalisant leur façon de travailler.
- ◆ Elle ou il rencontre les élèves identifiés et référés par l'ensemble du personnel de l'école ayant différentes problématiques de démotivation scolaire ou en manque de sens par rapport à leurs études.
- ◆ Elle ou il peut supporter l'enseignante et l'enseignant dans la planification d'activités visant à faire le lien entre le monde scolaire et la vie adulte ou le marché du travail.
- ◆ Auprès des gestionnaires, elle ou il joue un rôle-conseil dans diverses tâches reliées à l'organisation scolaire, l'identification des caractéristiques des clientèles, en lien avec le classement des élèves notamment.

DAVANTAGE D'ORIENTATION DANS VOTRE ÉCOLE PERMETTRAIT...

- ◆ De travailler, de concert avec les enseignantes et les enseignants, afin de donner plus de sens aux apprentissages scolaires;
- ◆ Que soient rencontrés davantage d'élèves afin qu'ils soient guidés par rapport à leur futur;
- ◆ Que les élèves en échec, en retard scolaire, en manque de motivation soient mieux accompagnés afin de réduire leur risque d'abandon scolaire (décrochage);
- ◆ Que les clientèles des classes d'adaptation comprennent mieux les parcours dans lesquels ils sont classés;
- ◆ Que l'information sur le monde scolaire et professionnel circule davantage dans votre école;
- ◆ De bénéficier d'une personne-ressource et de soutien dans l'implantation du dossier des « Contenus en orientation scolaire et professionnelle » (COSP);
- ◆ À toutes les clientèles d'être desservies, pas seulement les élèves démotivés ou en fin de parcours;
- ◆ L'universalité de l'accès, suite aux références du personnel de l'école.

